De la concorde à la discorde : anatomie d'un basculement politique

par
Jean-Pierre Balligand,
membre honoraire
du Parlement, ancien
président du conseil
départemental de l'Aisne,
ancien président de l'IGTD,
membre du Conseil
scientifique de l'IGTD.

Il est des mots qui s'effacent sans que l'on en prenne immédiatement la mesure. La « concorde » appartient à cette catégorie de notions discrètement sorties du vocabulaire politique. À l'inverse, la discorde s'est installée au cœur des pratiques et des représentations contemporaines du débat public. Ce déplacement n'est pas seulement lexical. Il signale une transformation plus profonde : une manière différente de concevoir le rapport à l'autre, le conflit, et plus largement le lien politique lui-même.

De la concorde comme expérience élémentaire

La concorde ne relève pas d'abord des institutions. Elle ne commence ni dans les textes ni dans les dispositifs. Elle prend forme dans des gestes simples, presque imperceptibles : regarder l'autre, lui adresser la parole, lui porter attention. Ces gestes, en apparence anodins, constituent pourtant la première condition du vivre-ensemble. Ils traduisent une disposition fondamentale : reconnaître l'autre comme présent, comme digne d'attention, comme partie prenante d'un même espace. La discorde, à l'inverse, ne surgit pas nécessairement dans le conflit ouvert. Elle s'installe plus insidieusement, dans l'indifférence, dans l'absence de regard, dans cette forme de retrait par laquelle autrui cesse d'exister. Ainsi, avant d'être une catégorie politique, la distinction entre concorde et discorde est une expérience sociale élémentaire.

Concorde et discorde : une autre manière de penser le conflit

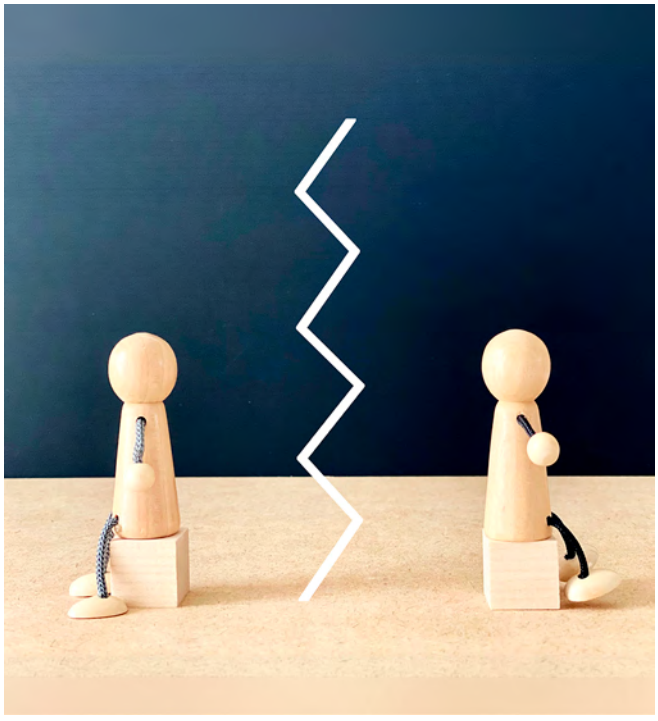
La concorde est souvent mal comprise. On l'assimile à l'accord, à l'unanimité, voire à une forme d'harmonie artificielle. Or, elle n'implique ni la disparition des désaccords ni l'effacement des oppositions. Elle désigne une manière de tenir le conflit. Le désaccord est constitutif de toute société démocratique. Il est même nécessaire. Mais tout dépend de la forme qu'il prend. Lorsqu'il se transforme en disqualification, en injure ou en négation de l'autre, il bascule dans la discorde. Lorsqu'il demeure inscrit dans une relation où l'autre continue d'être reconnu, il participe de la concorde. La distinction est décisive : la concorde n'est pas l'absence de conflit, mais la condition de son maintien dans des limites compatibles avec la vie commune.

La concorde comme fonction politique

À ce titre, la concorde n'est pas seulement une disposition morale. Elle constitue une fonction politique centrale. Gouverner, ce n'est pas seulement arbitrer ou décider. C'est faire tenir ensemble des individus et des groupes dont les intérêts, les convictions et les attentes divergent. C'est maintenir un cadre commun là où tout pourrait se fragmenter. La discorde apparaît alors comme le point de rupture de cette fonction : le moment où le conflit ne produit plus de délibération, mais de la séparation. Dans cette perspective, la concorde peut être comprise comme la finalité implicite du mandat politique : rendre possible la coexistence, malgré les différences.

Une pratique : la concorde comme travail

Mais la concorde ne se réduit pas à un principe. Elle se construit dans l'action. Dans la conduite concrète des affaires publiques, notamment à l'échelle locale, rien n'avance sans elle. Monter un projet, obtenir un accord, faire aboutir une décision suppose de travailler avec des acteurs différents, parfois opposés. Cela implique de rencontrer, de négocier, de revenir, de convaincre. Cela suppose aussi d'accepter que l'on ne construit rien seul. La concorde, dans ces situations, n'est pas une idée abstraite. Elle devient une pratique, presque une technique : une manière de créer les conditions d'une coopération possible. À l'inverse, la discorde se manifeste lorsque ces conditions ne sont plus recherchées, lorsque la relation cède la place à l'affrontement pur ou à la mise à distance.



Crédit : AdobeStock – smile

Gouverner, ce n'est pas seulement arbitrer ou décider. C'est maintenir un cadre commun là où tout pourrait se fragmenter. La discorde apparaît alors comme le point de rupture de cette fonction : le moment où le conflit ne produit plus de délibération, mais de la séparation.

La discorde comme forme dominante du politique contemporain

Ce qui caractérise la période actuelle, c'est peut-être précisément le déplacement de cette frontière. La discorde n'est plus seulement un risque. Elle tend à devenir une ressource. Elle permet d'exister, de se distinguer, de capter l'attention. Elle s'inscrit dans des logiques de visibilité qui privilégient la confrontation immédiate sur la construction de solutions. Dans ce contexte, la concorde apparaît moins visible, moins valorisée, presque suspecte. Elle demande du temps, de la discrétion, de la constance – autant de qualités peu compatibles avec les rythmes contemporains du débat public. Il en résulte une forme de déséquilibre : la discorde devient plus audible que la concorde, alors même qu'elle fragilise les conditions de l'action.

Entre discours et pratique : une fracture croissante

Ce basculement s'accompagne d'une dissociation croissante entre le discours politique et la pratique effective de l'action publique. Là où l'expérience concrète impose la coopération, le débat public valorise la confrontation. Là où les situations exigent des compromis, les prises de position privilégient la radicalité. La concorde, en tant que pratique, se trouve ainsi reléguée au second plan. La discorde, en tant que discours, occupe l'espace. Cette dissociation nourrit une forme de défiance : entre ce qui est dit et ce qui est fait, l'écart devient perceptible.

Retrouver les mots pour penser le commun

Les mots « concorde » et « discorde » ont ceci de particulier qu'ils permettent de nommer simplement des réalités complexes. Leur disparition n'est pas neutre. Elle contribue à rendre plus difficile la formulation même des problèmes. Car la question demeure, inchangée : comment maintenir une communauté politique dans un contexte de pluralité et de tensions ? Depuis l'Antiquité, une réponse s'esquisse : la concorde ne suppose pas l'unanimité ; le conflit peut être légitime, mais il doit être contenu dans des formes qui préservent le lien. Cela suppose des institutions. Mais cela suppose tout autant des pratiques, des habitudes, une manière de se comporter les uns envers les autres.

Une exigence plus qu'un idéal

La concorde ne relève ni de la nostalgie ni de l'utopie. Elle ne désigne pas un état stable auquel il suffirait d'accéder. Elle est un travail. Un travail politique, parce qu'elle engage la manière de gouverner. Un travail civique, parce qu'elle dépend des comportements ordinaires. La discorde, elle, n'est jamais loin. Elle surgit dès que ce travail cesse, dès que le lien n'est plus entretenu. La question n'est donc pas de choisir entre concorde et discorde comme entre deux options. Elle est de savoir dans quelle mesure une société est encore capable de produire les conditions de sa propre tenue. C'est peut-être là que se joue, aujourd'hui, l'essentiel.

Jean-Pierre Balligand